

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 468

présenté par

M. Apparu, M. Martin, M. Solère, M. Douillet, M. Aubert, M. Vitel, M. Fromion, Mme Le Callennec, M. Breton et M. Decool

ARTICLE PREMIER**(RAPPORT ANNEXÉ)**

Supprimer l'alinéa 129.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa démontre que la réforme des rythmes scolaires est mal préparée et surtout incomplète puisqu'elle ne change pas le nombre de semaine travaillée. Or, en France, l'année scolaire est la plus courte d'Europe et la journée est la plus longue.